

# Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	<a href="#">2011/2752(RSP)</a>	Procédure terminée
Résolution sur les préparatifs en vue des élections législatives russes de décembre 2011		
Sujet 6.40.04.02 Relations avec la Fédération de Russie		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
06/07/2011	Débat en plénière		
07/07/2011	Résultat du vote au parlement		
07/07/2011	Décision du Parlement	<a href="#">T7-0335/2011</a>	Résumé
07/07/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2011/2752(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0396/2011</a>	04/07/2011	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0448/2011</a>	04/07/2011	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0450/2011</a>	04/07/2011	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0451/2011</a>	04/07/2011	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0452/2011</a>	04/07/2011	EP	
Proposition de résolution commune		<a href="#">RC-B7-0396/2011</a>	04/07/2011		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T7-0335/2011</a>	07/07/2011	EP	Résumé

## Résolution sur les préparatifs en vue des élections législatives russes de décembre 2011

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les préparatifs en vue des élections législatives russes de décembre 2011.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et

GUE/NGL.

Le Parlement déplore la décision des autorités russes de refuser l'enregistrement du parti de la liberté du peuple (PARNAS) pour les prochaines élections de la Douma de décembre 2011. Il rappelle qu'en avril 2011, la Cour européenne des droits de l'homme a dénoncé la lourdeur des procédures d'enregistrement des partis politiques en Russie, lesquelles ne sont pas conformes à la convention européenne des droits de l'homme. Les députés estiment que les difficultés que rencontrent les partis politiques lors de l'enregistrement pour les élections démontrent qu'il subsiste de véritables obstacles au pluralisme politique dans le pays.

La résolution souligne que les élections législatives russes devraient reposer sur la mise en œuvre des normes électorales du Conseil de l'Europe et de l'OSCE. Elle invite les autorités russes à permettre à l'OSCE ou au Conseil de l'Europe de mettre sur pied une mission d'observation des élections à long terme et de coopérer pleinement avec cette dernière dès le début ; elle invite la haute représentante/vice-présidente à insister pour qu'une mission soit organisée à cet effet. Les députés déplorent également l'interdiction de voyager pendant 6 mois imposée à Boris Nemtov le 5 juillet 2011 et demande sa levée immédiate.

Le Parlement réaffirme sa conviction que la Russie demeure l'un des partenaires les plus importants de l'Union européenne pour la construction d'une coopération stratégique, partenaire avec lequel l'Union partage non seulement des intérêts économiques et commerciaux, mais aussi l'objectif d'une coopération étroite dans le voisinage commun ainsi que sur la scène mondiale.